IP-SUISSE
Recommandations de production pour la récolte 2027

Les rendements des deux dernières années ont été bons à très bons. Parallèlement, les bonnes récoltes ont porté les stocks à un niveau qui pèsent sur le marché. Afin de rétablir l'équilibre du marché, une réduction des surfaces contractuelles de blé panifiable extenso est nécessaire pour les semis 2026/récolte 2027. En revanche, la demande de blé panifiable produit sans pesticides reste élevée. IP-SUISSE appelle donc les productrices et producteurs à passer du blé panifiable extenso au blé panifiable produit sans pesticides. IP-SUISSE propose la commercialisation de blé fourrager assortie d'une prime comme alternative.

Blé sans PPS

En raison de la forte demande en blé panifiable produit sans pesticides, nous appelons les productrices et producteurs à privilégier la culture de blé panifiable sans pesticides et, dans la mesure du possible, à passer à ce mode de production. La prime supplémentaire reste fixée à 10 francs par 100 kg. Combinée à la culture de blé TopQ, elle permet d'obtenir une prime totale pouvant atteindre 18 francs par 100 kg. La culture reste possible par classes. Pour répartir la culture selon les différentes orientations de production, on distingue les classes Top, Classe I et Classe II. Cela contraste avec le programme fédéral « Renonciation aux herbicides dans les grandes cultures », dans le cadre duquel la totalité de la surface d'une culture doit être exploitée sans herbicides. Vous trouverez les différences entre les directives IP-SUISSE et le programme fédéral dans notre **fiche d'information**.

Pour des prix stables : garantir l'équilibre entre l'offre et la demande

Afin de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande et d'assurer la commercialisation des prochaines récoltes, une réduction de 15% des surfaces contractuelles de blé panifiable IP-SUISSE extenso est nécessaire pour les semis 2026/récolte 2027. La surface contractuelle maximale est calculée sur la base de la surface moyenne cultivée au cours des trois dernières années et s'applique aux exploitations disposant de plus de 3 hectares de céréales panifiables. La surface maximale attribuée à chaque exploitation est indiquée lors de l'inscription en ligne.

Alternative : commercialiser le blé fourrager sous le label IP-SUISSE

IP-SUISSE propose désormais la culture du blé fourrager comme opportunité de commercialisation supplémentaire. La prime s'élève à 5.00 CHF par 100 kg de blé fourrager commercialisés via IP-SUISSE. Pour cela, il est également obligatoire de conclure un contrat de culture en ligne. Le blé fourrager IP-SUISSE est cultivé conformément aux directives «extenso». Le choix de la variété est libre.

Seigle

En raison d'une bonne récolte et de stocks bien remplis, la surface consacrée à la culture du seigle doit également être réduite de 15%. Il est demandé aux producteur·rice·s de ne pas passer du blé panifiable au seigle. Par ailleurs, aucun nouveau producteur·rice· ne sera accepté·e.

Semences

Pour la culture sans pesticides, seules les semences non traitées chimiquement (Thermosem ou E-VITA) sont autorisées. Les variétés disponibles sont indiquées dans les recommandations de culture. Vous trouverez de plus amples informations sur l'utilisation de semences non traitées aux adresses suivantes :

Thermosem
https://youtu.be/eqf4wPsloGY

E-VITA
https://fr.e-vita.de

Variétés de blé, qualité et classe

Nouvelles variétés

Au total, cinq nouvelles variétés et un nouveau mélange ont été ajoutés. TopQ : mélange Mischabel ; Top : Acabo ; Classe I : Spinas et Vadret ; Classe II : Balbalera. Il faut noter que seules les variétés issues de la sélection suisse sont autorisées pour la production IP-SUISSE.

Mélange Mischabel nouveau sur la liste

Avec l'ajout du mélange Mischabel à sa gamme, TopQ met davantage l'accent sur la culture de mélanges car ceux-ci se caractérisent par des rendements stables, une grande tolérance aux maladies et une bonne qualité. C'est pourquoi ils sont également très appréciés par nos clients. Mischabel est un mélange d'Axen et de CH211.14074, développé conjointement par IP-SUISSE, Migros, DSP et Agroscope. Il figure désormais sur la liste des variétés recommandées (classe Top) établie par Swiss granum. Isuela (Diavel et Caminada) reste également disponible dans la classe TopQ et devrait être privilégiée.

Choisir la classe I

La part de la classe I ne cesse de diminuer depuis des années au profit des variétés de la classe « Top ». Cette évolution n'est pas souhaitable pour garantir une qualité équilibrée. Nous vous prions de bien vouloir également prendre en compte cette classe lors de la planification de vos cultures. La demande de blé de classe II est désormais très faible. Veuillez noter que la classe II n'est pas acceptée par tous les centres de collecte.

Epeautre pur

Vous pouvez obtenir des informations sur la culture du PurEpeautre auprès du secrétariat d'IG Dinkel (**info@urdinkel.ch**, 034 409 37 38).

Oléagineux

Colza classique et HOLL

Les producteur·rice·s de colza existant·e·s peuvent également en produire pour la récolte 2027. Il est possible de se désinscrire à tout moment en cas de forte pression des ravageurs. Les nouvelles et nouveaux producteur·rice·s sont inscrit·e·s sur liste d'attente.

Tournesol classique et HO

La demande en tournesols est en légère hausse. Les producteur·rice·s de tournesol déjà inscrit·e·s peuvent également produire pour la récolte 2027. Les nouvelles et nouveaux producteur·rice·s sont inscrit·e·s sur une liste d'attente.

La culture est soumise aux conditions «Non-recours aux produits phytosanitaires dans les grandes cultures» (anciennement extenso). De plus, aucun herbicide ne peut être utilisé.

Contrat de production

Pour les cultures végétales pour lesquelles un besoin existe, les producteur·rice·s déjà inscrit·e·s peuvent s'inscrire en ligne via leur login IP-SUISSE.

Nous vous souhaitons une bonne saison.

Avec nos meilleures salutations

IP-SUISSE

1. Céréales IP-SUISSE issues de cultures sans pesticides – Variétés, classes, primes

Seules les semences non traitées ou traitées sans produits chimiques sont autorisées.

Classe IP-SUISSE	Classe de Prime IPS[3)]	Variété IP-SUISSE	Prime IP-SUISSE par 100kg	Répartition de variétés	Remarques
Classe Top	IPS TopQ	[1)] Bodeli[b] / [1)] Piz Nair	**Fr. 17.00 – 18.00**	→	Conversion vers une production sans produits phytosanitaires souhaitée
		[1) 2)] Mischabel / [1) 2)] Isuela	**Fr. 17.00 – 18.00**		
	IPS Top	Axen[b] / Cadlimo / Diavel / CH Nara / Montalbano[b] / Mélanges avec TopQ	**Fr. 14.10 – 15.10**	↓	
Classe I	IPS1	Campanile / Mélanges avec Top	**Fr. 14.10 – 15.10**	↑	
Classe II	IPS2	Posmeda / Mélanges avec Top et Classe I	**Fr. 13.75**	↑	
Seigle	Seigle	KWS Serafino	**Fr. 18.00**	→	Uniquement les producteur·rice·s de seigle IP-SUISSE existant·e·s

Légende

[1)] **IP-SUISSE TopQ:** Choisir des parcelles optimales et appliquer une fertilisation azotée de qualité afin de garantir une teneur élevée en protéines!

[2)] **Mélanges IP-SUISSE:** Commander le semis du mélange IP-SUISSE Isuela® et Mischabel auprès de **votre fournisseur au plus tard le 18 septembre!** Vous trouverez de plus amples informations dans la **Comparaison des principales variétés**.

[3)] **Primes IP-SUISSE:** Comme les primes exactes ne peuvent être définies qu'après réception des volumes récoltés, IP-SUISSE fixe une fourchette de primes contractuelle. Pour bénéficier de la prime spécifique à une variété IP-SUISSE, celle-ci doit être livrée séparément.

(SW) Blé de printemps

[b] Variété barbue

A noter

✓ **Centres collecteurs (CC):** Tenir compte impérativement des besoins des centres collecteurs (par ex. une seule classe par CC : entrepôt, logistique, etc.)

✓ Pour les grandes surfaces céréalières, il est recommandé de cultiver plusieurs variétés ou le mélange IP-SUISSE Isuela® ou Mischabel afin de répartir les risques.

Exigences

- Pour les céréales IP-SUISSE issues de cultures sans produits phytosanitaires, l'utilisation de semences non traitées, Thermosem ou E-vita est obligatoire.
- Les variétés figurant sur la liste sont mises à disposition non traitées par les fournisseurs de semences.
- Les semences non traitées sont vendues au même prix que les semences traitées.
- **Commande au plus tard le 21 août.**

2. Blé IP-SUISSE – Variétés, classes, primes

Classes IP-SUISSE	Primes par classe IPS[3)]	Variétés IP-SUISSE	Primes IP-SUISSE par 100kg	Répartition de variétés	Remarques
Classe Top	IPS TopQ	[1)] Bodeli[b]/[1)] Runal/[1)] Piz Nair	**Fr. 7.00 – 8.00**	→	Davantage de variétés de la classe TopQ. Celles-ci présentent une très bonne qualité boulangère.
		[1) 2)] Mischabel/ [1) 2)] Isuela	**Fr. 7.00 – 8.00**		
	IPS Top	Acabo/Axen[b]/Cadlimo/Camina-da/Bonavau[b]/Diavel/CH Nara/Mon-talbano[b]/Mélange avec TopQ	**Fr. 4.10 – 5.10**	↓	
Classe I	IPS1	Spinas[b]/Vadret[b]/Campanile /Hans-win/Alpval/Arina/Forel/Gagnone (SW)/Mélange avec Top	**Fr. 4.10 – 5.10**	↑	En général, plus de classe 1
Classe II	IPS2	Posmeda/Balbalera/Mélanges avec Top & Classe I	**Fr. 3.75**	↓	Uniquement les pro-ducteur·rice·s de seigle IP-SUISSE existant·e·s
Seigle	Seigle	KWS Serafino	**Fr. 8.00**	↓	Uniquement les producteur·rice·s de seigle IP-SUISSE existant·e·s
Blé fourrager	Blé Fourrager		**Fr. 5.00**		Uniquement les producteur·rice·s de céréales panifiables IP-SUISSE existant·e·s

Toutes les autres variétés suisses de blé panifiable qui ne figurent pas sur la liste peuvent, à condition que des semences certifiées aient été utilisées, être reprises en tant qu'IP-SUISSE. Ces variétés seront rémunérées avec la prime IP-SUISSE la plus basse de la classe.

Les variétés suisses dont la multiplication est prévue pour les semis 2026 comme par example Pianalto (classe II) peuvent également être utilisées.
Seules les sélections de blé suisses sont reprises en tant qu'IP-SUISSE – les variétés étrangères comme Ludwig, Spontan, etc. ne sont pas admises

3. Exigences de qualité

Les conditions de reprise des centres collecteurs/moulins de Swiss granum s'appliquent:
swiss granum - prise en charge

Les exigences de qualité suivantes doivent être remplies au minimum pour que la reprise en tant que céréales IP-SUISSE soit acceptée :

Type de céréale/variété	Poids à l'hectolitre (PHL)	Temps de chute	Teneur protéine minimale
Blé (toutes les variétés)	selon Swiss granum min. 73 kg/hl	selon Swiss granum 220 sec.	Selon Swiss granum Blé Top: 12% Classe I et II: 11%

4. Autres céréales IP-SUISSE

Type de céréale	Variétés IP-SUISSE	Prix de base IP-SUISSE	Prime IP-SUISSE pour 100kg	Statut des nouveaux et nouvelles producteur·rice·s
Avoine alimentaire	Eagle (AH), KWS Snowbird (AH), Canyon (AP), Delfin (AP), Husky (AP), Lion (AP)	ca. Fr. 40.00	**Fr. 5.00**	L'avoine d'hiver est privilégiée Les producteur·rice·s inscrits sur la liste d'attente sont contactés directement
Blé dur	Pas de production pour la récolte 2027			

AH = Avoine d'hiver, AP = Avoine de printemps

5. Oléagineux IP-SUISSE

Culture	Variétés IP-SUISSE	Prime IP-SUISSE par 100kg	Statut des nouveaux et nouvelles producteur·rice·s
Colza classique	Selon la liste recommandée Swiss granum	**Fr. 10.00**	Liste d'attente
Colza HOLL	Selon la liste recommandée Swiss granum	**Fr. 10.00**	Liste d'attente
Tournesol classique	Selon la liste recommandée Swiss granum	**Fr. 13.00 – 15.00**	Liste d'attente
Tournesol HO	Selon la liste recommandée Swiss granum	**Fr. 15.00**	Liste d'attente

